

**DESCRIPTIF DE MODULE – ANNEE ACADEMIQUE 2020-2021**

<b>Domaine</b>	Design et Arts Visuels		
<b>Filière</b>	<b>Master Design</b>		
<b>Orientation</b>	<b>Photographie</b>		
<b>Titre du module</b>	Photographie Appliquée I		
<b>Code</b>	1MaDePH11	DPH303851FE20	
<b>Type de formation</b>	Master		
<b>Semestre</b>	Semestre 1		
<b>Crédits ECTS</b>	10		
<b>Prérequis</b>	Aucun		
<b>Langue</b>	Français / Anglais (selon les intervenant·e·s)		
<b>Lieu</b>	ECAL		

<b>Compétences visées Objectifs généraux d'apprentissage</b>	La maîtrise des techniques et technologies de prises de vue pour l'image fixe et en mouvement, en lien avec les pratiques commerciales, éditoriales et artistiques. La définition d'un corpus photographique et son organisation en séquence d'images. La valorisation des résultats véhiculée par les plateformes numériques (web, réseaux sociaux) et/ou par des accrochages, installations, éditions.
<b>Contenu et formes d'enseignement</b>	Le module est constitué de deux unités. <b>a) Photographie Appliquée</b> (6 x 1 jour): sur la base de travaux de groupe et de consultations régulières avec l'enseignant·e, les étudiant·e·s abordent les divers aspects liés à la conception, la production et la réalisation d'un travail photographique. Le cours insiste sur les aspects professionnels et commerciaux des projets et traite, en outre, des aspects techniques complexes liés à la nature de chaque projet. <b>b) Photo Books</b> (6 x 1 jour + 1 semaine bloc): les étudiant·e·s développent leur travail autour d'une thématique définie en collaboration avec l'enseignant·e. Ils/elles réalisent leur projet d'édition photographique sous une forme éditoriale cohérente (édition, site Web, magazine etc.).
<b>Formes d'évaluation et de validation</b>	Les travaux réalisés font l'objet d'une évaluation par un jury au terme du semestre. L'évaluation peut prendre en compte l'assiduité des étudiant·e·s aux cours. Pour l'obtention des crédits, l'étudiant·e doit obtenir la moyenne de 4 au minimum sur les notes attribuées.
<b>Modalités de rattrapage</b>	Remédiation possible par la réalisation d'un travail corrigeant les lacunes constatées. Répétition l'année académique suivant l'échec, selon des modalités à définir avec le responsable de module. Pas de remédiation possible après répétition du module.
<b>Enseignant·e·s</b>	a) Charles Negre b) Bruno Ceschel

<b>Responsable du module</b>	Milo Keller		
<b>Descriptif validé le</b>	26 août 2020	<b>Par</b>	Milo Keller